

Identifier des partenaires pour gérer les textiles non réemployables

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La CRESS des Pays de la Loire et l'Union des Ecocycleries ont engagé en 2022 un diagnostic-action visant à structurer la filière Textiles, Linge, Chaussures (TLC) en Pays de la Loire. Dans le cadre du groupe de travail « Valorisation » qui a réuni plusieurs acteurs du réemploi solidaire, l'enjeu de la gestion des textiles non réemployables (l'écrémé) a été considéré comme prioritaire.

Ce document, créé par le groupe de travail, vise à éclairer les acteurs de l'ESS du réemploi de la région sur les partenaires possibles pour assurer les exutoires pour l'écrémé.



Une prise de contact directe avec les structures concernées reste indispensable pour valider ou préciser les modalités d'un partenariat possible.

VALORISER LES TLC - RAPPELS



L'activité de **réemploi** des TLC contribue à la **prévention des déchets**. En même temps, les activités de réemploi sont également **émettrices de déchets** comme tous les textiles collectés ne sont pas réemployables. Les structures du réemploi se doivent donc de respecter la législation et d'agir de manière responsable en matière de gestion de leurs déchets. En cas de volumes de faibles quantités, un accord avec la collectivité peut permettre de déposer certaines quantités de TLC dans les bennes Textile en déchetteries. Sans cet accord, les acteurs du réemploi se doivent de trouver une voie de valorisation des TLC non réemployables par leur structure.



L'**écrémé** correspond aux **TLC restants suite à un tri visant à sélectionner les TLC réemployables**. Ce tri séparant ce qui est réemployable de ce qui ne l'est pas est appelé « écrémage ». À noter que l'écrémé d'une recyclerie peut être donné à une autre structure du réemploi, sans être considérée comme un déchet.



Un **opérateur de tri** est une **exploitation d'installation qui trie les TLC et les oriente vers la réutilisation, le recyclage et la valorisation matières**. Un centre de tri n'est pas dans l'obligation de collecter les déchets émis par les structures de réemploi de son territoire d'intervention. À noter que le modèle économique des centres de tri repose actuellement en grande partie sur le réemploi et la réutilisation (à travers des boutiques de seconde-main et/ou de la vente de TLC réemployables à des revendeurs). Le recyclage de textiles reste une activité peu développée et peu rémunératrice pour le moment pour les opérateurs de tri.

La filière Textiles, Linges et Chaussures est soumise à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). L'éco-organisme Refashion regroupe et représente les metteurs en marché de TLC pour assurer la REP. Refashion est en charge de la gestion des TLC usagés, et est agréé jusqu'en 2028 avec des objectifs à atteindre en matière de collecte, tri et valorisation des TLC usagés. À noter que les acteurs du réemploi n'ont pas l'obligation réglementaire de conventionner avec Refashion. Mais le conventionnement permet d'être identifié comme partie prenante de la filière, notamment auprès du grand public qui souhaite donner des TLC.

Pour les acteurs de l'ESS, il est possible de conventionner avec Refashion selon différentes modalités :

- Conventionnement en tant qu'opérateur de tri, cela implique d'être identifié dans le maillage territorial et de bénéficier d'un soutien financier de la part de Refashion



Exemple de conditions pour être opérateur de tri : au moins 68% de la quantité annuelle de déchets triés hors Réutilisation, fait l'objet de recyclage (hors valorisation sous forme de Combustible Solide de Récupération)

- Conventionnement en tant que Point d'Apport Volontaire, cela implique un gain en visibilité de sa structure à travers le site internet de Refashion et un accès à des soutiens financiers pour :
 - des outils de traçabilité pour les structures de l'ESS collectant plus de 20 t/an
 - des activités de réemploi (Appel à Manifestation d'Intérêt) ou
 - des activités de reconditionnement (Appel à Projets).



Exemple de conditions pour être PAV : Accepter tous les TLC non souillés.



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

Union des EcoCycleries



Identifier des partenaires pour gérer les textiles non réemployables



APIVET



Apivet est un centre de tri basé à Angers. Apivet collecte des TLC dans le Maine-et-Loire.



Modalités

Selon le partenariat, collecte sur place ou nécessité d'emmener les flux



Flux

Vêtements, linges et chaussures - Collecte pour réemploi et recyclage



Conditions financières

Reprise à titre gratuit



Points forts

- Collecte sur place dans certains cas
- Pas de minimum de quantité requis



Points de vigilance

- Pas de contractualisation



Contact

contact@apivet49.com

ASSOCIATIONS HUMANITAIRES



Diverses organisations telles que : Action Froid, Actions Humanitaires, Appel Détresse, La FabriK Pour Agir, Secours catholique...



Modalités

Reprise sur place



Flux

Vêtements, linges et chaussures - Collecte pour réemploi



Conditions financières

Reprise à titre gratuit



Points forts

- Collecte sur place parfois
- Don solidaire



Points de vigilance

- Faibles volumes
- Temps pour accueillir / organiser



Structure ayant expérimenté

Le Transistore, Atima

FRIPERIES LOCALES

Diverses structures de vente de vêtements de seconde main.



Modalités

Comme une vente privée, sur un créneau non ouvert au public



Flux

Vêtements, linge de maison - Collecte pour réemploi



Conditions financières

Achat autour de 4€/kg



Points forts

- Circuit court de réemploi
- Rémunération



Points de vigilance

- Pas de contractualisation
- Faibles volumes
- Chronophage



Structure ayant expérimenté

Le Transistore



Contact

Bouge ta frip', collectif nantais de fripiers : bougetafrip@gmail.com

GEBETEX

Entreprise privée basée en Normandie. Collecte à l'échelle nationale



Modalités

Mise à disposition d'un contenant (9 tonnes). Tonnage minimum : 90 tonnes / an.



Flux

Vêtements, linge, chaussures - Collecte pour recyclage



Conditions financières

30€/T (montants peuvent varier selon les contextes)



Points forts

- Manutention possible avec 1 contenant sur place
- Rémunération
- Reprise sur place



Points de vigilance

- Dates de rotations
- Espace de stockage nécessaire
- Tonnage minimum



Structure ayant expérimenté

Recyclerie Nord Atlantique, Aspire Saumur, TroCantons



Contact

Paul-Antoine Bourgeois, paul-antoine.bourgeois@gebetex.fr
02 32 51 22 41



PARTENAIRES POSSIBLES POUR LA VALORISATION DE L'ÉCRÉMÉ

- Les exutoires sont classés par ordre alphabétique.
- Ce logo identifie les partenaires qui relèvent de l'Economie Sociale et Solidaire.



Identifier des partenaires pour gérer les textiles non réemployables



LE RELAIS ATLANTIQUE



Association appartenant au réseau national le Relais, basée à Couëron (44). Le Relais Atlantique a un établissement secondaire en Vendée. Activité en Loire-Atlantique, Vendée, une partie du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres.



Modalités

Selon la localisation, collecte sur place ou nécessité d'emmener les flux



Flux

Vêtements, linge, chaussures- Collecte pour réemploi (notamment boutiques Ding Fring) et recyclage



Conditions financières

Reprise gratuite (les flux d'écramés ne contribuent pas au modèle économique du Relais)



Points forts

- Collecte sur place dans certains cas
- Pas de minimum de quantité requis



Points de vigilance

- Pas de contractualisation à ce stade
- Collecte occasionnelle ou nécessité d'emmener sur place dans certains cas



Structure ayant expérimenté

Patmouille, Le Transistore



Contact

lerelaisatlantique@lerelais.org

LE RELAIS BRETAGNE



Association appartenant au réseau le Relais, basée à Acigné vers Rennes. En Pays de la Loire, Le Relais Bretagne collecte des TLC dans certains territoires en Mayenne.



Modalités

Selon la localisation, collecte sur place ou nécessité d'emmener les flux



Flux

Vêtements, linge, chaussures- Collecte pour réemploi (notamment boutiques Ding Fring) et recyclage



Conditions financières

Reprise gratuite (les flux d'écramés ne contribuent pas au modèle économique du Relais)



Points forts

- Collecte sur place dans certains cas
- Pas de minimum de tonnage requis



Points de vigilance

- Pas de contractualisation à ce stade



Contact

lerelaisbzh@lerelais.org

TRIO



Association créée par le réseau Emmaüs, basée à Niort.



Modalités

Stockage en interne de l'écramé, collecte mensuelle par Trio. 2 semi en rotation, dont une de Trio.



Flux

Vêtements, linge, chaussures- Collecte pour réemploi et recyclage



Conditions financières

Reprise gratuite



Points forts

- Collecte sur place par Trio
- Partenariats avec des structures Emmaüs
- Soutien aux emplois d'insertion



Points de vigilance

- Pas de contractualisation
- Partenariat initialement prévu pour les structures Emmaüs



Structure ayant expérimenté

Trocantons, Emmaüs Saumur



Contact

lafriperietrio@gmail.com

VIVRE LIBRE 44



Association basée à Nantes.



Modalités

Apport sur place une fois par mois.



Flux

Linge de maison - Collecte pour réemploi (destination de familles à faibles revenus)



Conditions financières

Reprise gratuite



Points forts

- Gestion par le partenaire



Points de vigilance

- Pas de contractualisation



Structure ayant expérimenté

Au petit grenier



Contact

vivrelibre44@yahoo.fr



Vous connaissez d'autres partenaires pour valoriser les TLC non réemployables ou souhaitez être identifié comme partenaire dans cette fiche ? **N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN INFORMER :**
florence.krowicki@cress-pdl.org

DOCUMENT RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE